



PÔLE 1 PRÉVENTION ET MÉDIATION

PROCÈS-VERBAL N°15

Réunion du vendredi 31 janvier 2025 en visio-conférence et présentielle

Présents : MM. COUCHOUX – GROISELLE – FORTIER

Assistent : M. MAURY (D.G.A.) – Alexandre BISSON-COURTIN (Alternant) et Thomas AIGUEDEL (Alternant)

Match du championnat U16 R3/B du 09/02/2025

La Commission a organisé de match sensible concernant la rencontre objet tout comme elle l'avait fait pour le match aller.

Après avoir rappelé le contexte de ce match, la Commission a défini, en concertation avec les clubs, le dispositif organisationnel de ce match qui sera classé sensible compte tenu du climat extra-sportif entre les 2 villes.

La Commission remercie les représentants des 2 clubset le représentant de la C.D.P.M.E. du District de la Seine-et-Marne pour leur présence à cette réunion.